

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	35	36

Date de la convocation
20 mars 2024

Numéro de la délibération
24-10

Objet de la Délibération

Approbation du
compte de gestion 2023



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 9 avril 2024
Et publication ou notification
Le 9 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le vingt mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle François Villon de Saint-Ay, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEUCE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Christophe SEVIN (suppléant de Miriane BONHOMMET - Sougy), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Thierry CLAVEAU (Villamblain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Laurent SEGANTI (suppléant de Mathieu MARTEAU - Trinay), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Mathieu NOËL (suppléant de Yves PINSARD - Bucy-St-Liphard), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Christian ROUBALAY (suppléant de Odile BRET - Beauce la Romaine), Jean-Yves GUINARD (suppléant de Aurore CARO - Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Jean-Marie CORNIERE (Dry), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Philippe GAUDRY (suppléant de Anna LAMBOUL - Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Yohann CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Épieds-en-Beauce).

A donné pouvoir : Mme Marie-Paule DUMINIL (Cercottes) à M. Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Claude PELLETIER (Chevilly).

Les invités : Hervé LEFEVRE (Maire de Rozières-en-Beauce).

Considérant que les résultats du compte de gestion concordent avec ceux du compte administratif 2023 ;

Entendu l'exposé du Président ;

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'approuver le compte de gestion 2023, dont les résultats concordent avec ceux du compte administratif 2023 du PETR Pays Loire Beauce ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,

Frédéric CUILLERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce

Michel FAUGOUIN
Secrétaire de séance

